

Créteil le 25 janvier 2022

Mme la Directrice Académique, Madame la Secrétaire Générale, Madame l'Inspectrice-Adjointe, Mesdames et messieurs, membres du CTSD,

La pandémie que la planète connaît depuis 2 ans n'a malheureusement pas donné de signes de faiblesse. En France, le nombre de contaminations en cette veille de mardi 25 janvier est toujours aussi élevée. Dans nos écoles, collèges et lycées du Val-de-Marne, les élèves comme les personnels prennent chaque matin le chemin de leur établissement avec en tête le Covid-19. Qui dit Covid dit : les tests, les masques, la distanciation, les risques d'être malade, de ne plus aller à l'école... autant d'inquiétudes et autant de rituels installés depuis de longs mois.

Les enseignants, quant à eux s'adaptent et innovent. Portant à bout de bras leur classe, parfois celle des autres, pendant que les directrices et directeurs d'école, qui contrairement aux chefs d'établissements sont seuls, multiplient leurs heures de travail. Le soir, les week-ends et les vacances. Assurant ainsi avec loyauté, leur mission de service public d'enseignement.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles dit-on. C'est un principe largement partagé et auquel la fédération de l'Unsa Education souscrit pleinement. Et pourtant...

Le 13 janvier dernier une journée historique de mobilisation s'est tenue partout en France, et en particulier dans notre département. Le SNPDEN-Unsa premier syndicat des chefs d'établissements, le SIEN-Unsa, premier syndicat des Inspecteurs de l'Education Nationale se sont joints à cet appel lancé par tous les syndicats des personnels des écoles, collèges et lycées.

Réclamant des moyens et une organisation cohérente du fonctionnement de nos établissements largement mis à mal par la situation sanitaire que nous connaissons.

Pourtant, il serait irresponsable d'affirmer que seule la pandémie est responsable de la désorganisation de nos établissements et plus particulièrement des écoles.

La déconstruction du principe et des fondamentaux de l'Ecole Publique dans l'inconscient collectif contribue depuis de nombreuses années à la fragilisation de notre système avec pour conséquence première : une désaffectation des métiers de l'Education notamment celui de professeur.

Le manque de personnel étant d'autant plus accru dans notre académie, confrontée à un manque d'attractivité géographique certain pour des raisons maintes fois évoquées (coût des logements, coût de la vie, temps de transport, mobilité quasi-impossible...).

Plus que jamais, le ministère, les gouvernements et l'institution y compris au sein de notre académie, doivent prendre des mesures pour favoriser à nouveau l'attractivité de nos métiers notamment la vocation de professeur.

Même si des avancées ont été faites pour enclencher une revalorisation des salaires, il est indispensable que celle-ci se poursuive, se renforce, car c'est un premier levier pour attirer à nouveau des candidats aux concours.

Pourtant, et cela a été rappelé hier soir au Rectorat lors d'une audience entre la fédération de l'Unsa Education et la DRH, les conditions de rémunération ne sont pas les seuls chantiers à mettre en œuvre.

Améliorer de manière significative les conditions de travail des équipes dans les établissements doit être une absolue nécessité.

C'est bien leurs dégradations qui engendrent la démission de plusieurs dizaines de professeurs chaque année. C'est cette dégradation qui fait qu'aujourd'hui, plus un seul enseignant encourage des étudiants ou son entourage à devenir professeur. Enfin, ce sont bien ces conditions de travail qui ont distendu toujours plus le lien de confiance entre les équipes et l'institution, parce que celle-ci n'a pas été en mesure d'accompagner les demandes et les besoins de personnels pour assurer au mieux leurs missions auprès des élèves.

La fédération de l'Unsa Education a réitéré ses propositions et souhaite les réitérer auprès de vous, de pouvoir réunir un groupe de travail pour aborder les conditions de travail des personnels de nos écoles et construire des axes d'amélioration concrets dont la responsabilité et la mise en œuvre revient directement aux DSDEN.

Un premier GT académique se tiendra sur les Assistants sociaux, nous proposons qu'un premier GT départemental puisse se tenir pour évoquer la situation des enseignants et AESH des écoles.

Enfin, comment ne pas évoquer la question du remplacement. Largement déficitaire chaque hiver depuis plusieurs années, il devient incontournable de trouver des solutions pérennes pour qu'un recrutement de professeurs qualifiés puisse être mis en place sans délai.

Là encore, il s'agira de trouver des réponses efficaces aux freins actuels qui restent la rémunération, les transports et les lieux d'affectation.

Une piste à explorer : puisque la rémunération relève d'une décision nationale, nous devons localement se donner les moyens d'améliorer la question du transport et/ou des lieux d'affectation.

Sur ce sujet, le SE-Unsa et sa fédération rappelle notre demande que le groupe de travail de suivi du remplacement se réunisse à nouveau, sa dernière tenue remontant à 2019.

Sur la préparation de la carte scolaire de la rentrée 2022, nous sommes à nouveau confrontés à une forte baisse d'élèves qui seront scolarisés.

Cette baisse ne peut pas être déconnectée, ni de la situation sanitaire, ni de la crise identitaire de l'Ecole Publique évoquée précédemment.

Pour la fédération de l'UNSA Education, une analyse quantitative mais surtout qualitative doit être menée par le ministère de l'Education Nationale pour en comprendre les mécanismes et initier des solutions sur le court comme le long terme.

Toutefois, à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles... et pourtant. Il est incompréhensible d'affirmer que l'Education et l'Ecole sont une préoccupation majeure, en particulier en cette période, et ne pas mettre les moyens nécessaires pour renforcer les fragilités de notre système.

Pour la première fois depuis 2012, une baisse de moyen par rapport aux années précédente est décidée nationalement. Cette diminution se traduit également dans notre académie et par ricochet dans notre département.

L'an dernier, 101 postes ont été attribués alors que cette année, ce ne seront que 50 postes qui ont été attribués par monsieur le Recteur, pour les écoles du Val-de-Marne.

Si ces postes avaient pu permettre la création d'une brigade de remplaçants supplémentaires, cela aurait pu être une première réponse aux difficultés auxquelles sont confrontées les écoles du département.

Notre fédération est consciente que la Direction Académique a alerté le ministère sur la situation critique du département. Force est de constater que celui-ci ignore totalement cette réalité au regard de la dotation pourvue.

En effet, cette dotation doit avant tout permettre l'amélioration des décharges de direction. Une hausse proposée par le SE-Unsa dans ses différents scénarii réalisés et pour laquelle nous saluons la mise en œuvre, notamment car ce temps de décharge avait été mis en place par votre prédécesseur, Guylène Mouquet-Burtin il y a quelques années, avec l'appui du SE-Unsa.

La fédération de l'UNSA Education souhaite connaître le nombre d'ETP que cette mise en œuvre nécessite dans notre département.

Cependant, il s'agira également de poursuivre la réduction du nombre d'élèves pour les classes de CP et CE1 et de renforcer l'inclusion des élèves dans le département.

En conclusion, ce sont de nombreuses fermetures qui vont être réalisées dans les écoles du département, en particulier de nombreuses écoles maternelles.

Cette situation qui s'appuie sur un élément comptable et une volonté, nous n'en doutons pas, d'assurer les moyens avec équité sur l'ensemble du département, remet ainsi en cause les choix protecteurs effectués l'an passé.

Pour la rentrée 2021, s'appuyant sur une dotation deux fois plus importante, les choix de la Direction Académique avaient permis de protéger un nombre important d'écoles, donc d'élèves d'une fermeture. Elle avait également permis de créer un nombre certes réduit, de postes de remplaçants.

Ces choix cohérents avaient justifié le soutien de la Fédération de l'UNSA Education à la carte scolaire de la rentrée 2021.

Pour cette rentrée, notre fédération regrette cette dotation académique et les seuls 50 postes accordés pour le département du Val-de-Marne. C'est le sens que nous avons donné en votant contre la répartition des moyens lors du Comité Technique Académique du 17 janvier 2022.

Nous l'avons dit dans la première partie de notre propos, notre département et au-delà, notre académie, est confronté à une crise de vocation réduisant à peau de chagrin le vivier de nos personnels et notamment celui des professeurs des écoles.

Sans la réussite du chantier de l'attractivité, la dotation de moyens supplémentaires ne résoudra pas l'ensemble des difficultés.

Par contre, dans cette période de crise sanitaire, le déficit d'enseignants qui s'accroît chaque année, l'ambition de priorités nationales que sont les directeurs et la baisse des effectifs dans une partie des classes, et la volonté de renforcer la réussite de tous les élèves justifie la nécessité de moyens supplémentaires pour notre département.

Comme nous l'avons toujours été, la fédération de l'UNSA Education et l'ensemble de ses syndicats, restera pleinement mobilisée pour proposer et agir afin de renforcer les moyens dont l'Ecole Publique et ses élèves ont besoin.

Proposer, agir et réfléchir sans vouloir systématiquement « sanctuariser » une Ecole qui doit se réinventer pour s'adapter à l'évolution de notre société et des enjeux humanistes actuels.

Nous vous remercions, Madame la Directrice Académique, pour l'attention portée à notre propos, les réponses aux questions que nous vous avons soumises et nous souhaitons collectivement une rentrée et une année la plus sereine possible pour l'ensemble des personnels, administratifs comme enseignants de notre département.

*Clément PEYROTTE*

*Bastien DIAZ*

*David LELONG*

*Peggy LEROC*

Représentants de la Fédération de l'UNSA-Education